

La Chaux

La commanderie a connu un destin mouvementé

La demeure des Templiers au XIIe siècle est devenue château, puis ferme agricole, et désormais maison d'hôte de charme

Yves Merz

Sur Google Earth, lorsqu'on pointe le village de La Chaux, près de Cossonay, une des maisons porte le nom de «château». Une appellation doublement désuète. D'abord parce que le corps de bâtiments, qui a perdu ses tours au début du XIXe siècle, sert d'exploitation agricole depuis deux cents ans. Et, ensuite, parce que la propriétaire, Mary-Laure Etienne, qui a transformé une partie de la demeure en maison d'hôte, lui a redonné sa dénomination d'origine, la commanderie.

«J'aime bien ce nom, confie-t-elle. A l'époque, une commanderie, c'était aussi un lieu d'accueil pour les gens de passage. Il correspond donc mieux à la nouvelle vocation de la maison.» Une décision qui réjouit Jacques Junod, enseignant à la retraite, auteur d'un mémoire sur l'histoire de ce bâtiment. «C'est vraiment bien qu'on retrouve le nom d'origine, car c'est d'avoir été une commanderie qui caractérise l'originalité des lieux. On va d'ailleurs bientôt mettre un panneau d'information au village.»

L'époque des Templiers

Incollable sur le sujet, Jacques Junod rappelle que ce bâtiment fut, au XIIe siècle, la principale commanderie de l'Ordre des Templiers en Pays de Vaud. Les armoiries communales, par la croix rouge des Templiers et la croix blanche des Hospitaliers, témoignent de ce riche passé. «Ces moines soldats exploitaient des fermes par milliers un peu partout dans la chrétienté pour financer les croisades. On les appelait des commanderies. Elles furent transférées aux Hospitaliers en 1312. A la fin des croisades, les revenus de ces fermes ont nourri le fameux trésor de l'Ordre des Templiers. Si les murs pouvaient parler, ils nous raconteraient les réunions des chevaliers de l'Ordre à la commanderie de La Chaux.»

Gros domaine agricole, mais aussi maison d'accueil pour les pèlerins, la commanderie vécut une ère de prospérité jusqu'au XVIe siècle. En 1536, les Bernois occupèrent le Pays de Vaud. Le



La commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à La Chaux, a été transformée en maison d'hôte par Mary-Laure Etienne, qui exploite le domaine agricole. VANESSA CARDOSO

«J'en ai passé des nuits blanches à me faire du souci. Mais mes filles m'ont beaucoup soutenue»

Mary-Laure Etienne
Propriétaire de la commanderie

Le coup de pub inattendu de la RTS en 2012

● Courant 2012, en pleine préparation de son projet de transformer la commanderie en maison d'hôte, Mary-Laure Etienne est contactée par la RTS, qui lui propose de participer à son émission de télé-réalité *Un hôtel à la maison*. L'aventure de la paysanne de La Chaux touche les téléspectateurs. Elle gagne le jeu télévisé. Quel beau coup de pub! Mais les gens oublient vite. Car la rénovation soignée et très compliquée de ce bâtiment

dernier commandeur de La Chaux mourut en 1539. La propriété fut vendue à un protestant de Picardie. L'édifice subit d'importantes transformations et fut appelé «château».

Plusieurs riches propriétaires se succédèrent à La Chaux. Puis, en 1812, le château, en piteux état, fut vendu à la famille Troillet. Les tours ont été démolies et le château transformé en rural. Le XXe siècle ne fut guère plus heureux pour l'ancienne commande-

rie. Deux incendies, un causé par la foudre en 1947, et l'autre provoqué par un enfant jouant avec des allumettes, détruisirent en partie l'édifice. Alors que la façade principale avait été classée en 1945, aucun subside n'a été versé par l'Etat pour restaurer le bâtiment.

Le défi de Mary-Laure
Agriculteurs à Cossonay, Vincent et Mary-Laure Etienne rachètent la ferme de La Chaux et le domaine de 25 hectares en 2007. L'année suivante, Vincent apprend qu'il est atteint d'un cancer. Il décède en 2010, laissant son épouse et trois filles. Qui s'accrochent et relèvent le défi de poursuivre l'exploitation, avec l'aide d'amis. Puis Mary-Laure ressort un vieux rêve enfoui, celui de créer des chambres d'hôte. Elle trouve une banque motivée et se lance dans de longs travaux.

«J'en ai passé des nuits blanches à me faire du souci, raconte l'entrepreneuse. Mes filles m'ont beaucoup soutenue et continuent de le faire. Maintenant que c'est terminé, j'ai l'impression que c'est un cadeau qui me revient. Quel bonheur de pouvoir faire pousser de belles carottes et d'accueillir des gens à la commanderie! La maison le méritait.»

classé a pris beaucoup de temps. La maison d'hôte a ouvert en septembre 2014. «Après six mois, je ne peux pas encore tirer de bilan. Il faudra attendre de passer une saison d'été», relève Mary-Laure. La visite des lieux nous a conquis. Les chambres ont beaucoup de charme. Côté cour, on a une ambiance de ferme, et côté jardin, le calme de la campagne et la piscine... La commanderie est classée 4 étoiles plus, donc prix adaptés.

Les défenseurs des rives passent à l'offensive

Rives Publiques lance un ultimatum aux communes de Mies et de Tannay, les exhortant à garantir l'accès aux berges. En cas de refus, l'association saisira la justice

Les communes de Mies et de Tannay ont récemment reçu un courrier faisant figure d'ultimatum. L'Association Rives Publiques, qui milite pour l'accès piétonnier aux berges du lac, exhorte les autorités à prendre des mesures express pour garantir la possibilité de circuler aux abords du Léman dans les deux villages.

«Nous demandons aux Municipalités de respecter enfin les lois en vigueur. Elles passent outre depuis bien trop longtemps!» assène Victor von Wartburg, président. En plus de formuler des demandes péremptoires, la missive fixe des échéances. En substance, les autorités ont jusqu'au 5 mars pour

«confirmer le principe de leur intervention», et jusqu'à la fin du même mois pour «informer les propriétaires concernés des décisions à venir». Enfin, les mesures définitives devront être prises au 31 mai au plus tard.

Que se passera-t-il si les communes refusent d'entrer en matière? Evoquant un déni de justice, le fondateur de Rives Public n'hésite pas à agiter le spectre d'une bataille judiciaire. «Nous saisirons immédiatement le Tribunal cantonal. Et nous solliciterons l'aide financière des habitants de Mies et de Tannay pour aller au bout de la procédure!» Il espère ainsi créer un précédent vaudois.

Du côté des Municipalités, on temporise. «Nous en parlerons lors de la séance de Municipalité de lundi (*ndlr: aujourd'hui*), mais nous ne prendrons pas forcément de décision», réagit Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies. Son homologue à Tannay, Serge Schmidt, n'a pas pu être joint vendredi. **N.R.**

Le chiffre

71

En pourcentage, c'est le taux de personnes sondées qui estiment que la vidéosurveillance est un outil en faveur de la sécurité. Plus les sondés sont âgés, plus ils répondent positivement à cette affirmation. Les 80 ans et plus y croient à 100%, les 66-80 ans à 78%, alors que les 19-25 ans ne sont plus que 55% et même 50% pour les moins de 18 ans. Ces enseignements ressortent d'un sondage présenté mercredi soir par le PLR de l'arrondissement du district de Nyon. Les membres du parti ont questionné 411 personnes sur le thème de la sécurité. R.E.

Nyon Perturbations à l'entrée de la ville

Les travaux de réaménagement du giratoire de la Gravette, à l'entrée nord-ouest de la ville, entre le Brico-Loisirs et le quartier en construction de la Petite Prairie, débiteront réellement ce matin. Afin de maintenir la circulation sur cet important nœud routier et d'éviter le plus possible les perturbations, le chantier s'effectuera en trois étapes et sur une durée de quatre mois environ, sous réserve de conditions météorologiques favorables. La Ville annonce qu'à aucun moment la circulation ne sera interrompue à cause des travaux. **R.E.**

Concert Carnal Hall

Rolle La venue du spectacle des Voca People au Carnal Hall du Rosey à Rolle mercredi 25 février (20 h) est l'occasion de découvrir cette magnifique salle de concert. Ce groupe de chanteurs reprend les grands standards de la musique de manière... intersidérale. www.roseyconcerthall.ch **Y.M.**

Elie Semoun

Gland Elie Semoun sera sur la scène du Théâtre de Grand-Champ à Gland vendredi à 20 h 30 pour jouer la comédie de Francis Veber *Le placard*. François Pignon, comptable dans une usine de préservatifs, se fait licencier. Il se fait alors passer pour un homosexuel... www.evento-spectacle.ch **Y.M.**

Il a dit

«En investissant de l'argent à La Dôle, vous investissez pour votre commune»

Stéphane Natalini

Le président de TéléDôle invitait les syndics du district à participer au plan de sauvetage de la société



Nyon Le Boxing Club de Nyon a tenu son 12e Meeting ce samedi



1. Du punch avec Aurélie Sudan (à g.) et Marie Rouvinez.
2. Emini Besart (à g.) et Loic Stefanoni prennent la pose.
3. Matilde Orioli est d'attaque.
4. Antoine Fèvre: concentration et précision.
5. Oualid Bakhoushe, Philippe Fontanel, Maïlys Gangloff.

Photos Odile Meylan

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch